



TITULARISATION

Déclaration liminaire des élus de la CGT Finances Publiques à la CAPN n°5 du 23 mars 2017

Cette CAP de titularisation s'ouvre dans un contexte inédit, puisque pour la première fois et ce depuis vendredi dernier, le mouvement de mutations et premières affectations (qui inclut donc les stagiaires) est publié. Passé le moment d'étonnement pour ne pas dire de stupeur, permettez nous de vous livrer notre analyse de votre glorieuse première.

Nous aurions pu, bien sûr, nous laisser aller à critiquer vos méthodes maintes fois dénoncées ces derniers jours. Cela aurait été trop facile. Car une question lancinante revient à chacune de nos déclarations liminaires : qui pilote le bateau et dans quel but ?

La réponse est claire : le DG ne remet pas innocemment en cause l'ensemble du socle du dialogue social. Il cherche également à humilier les organisations syndicales représentatives, ainsi que les agents qui les ont portées et qui leur donnent leur légitimité.

Il met dans le même sac ses propres bureaux de gestion, et les organisations syndicales.

Nous en avons aujourd'hui la preuve, puisque la CAP qui nous réunit aujourd'hui aurait pu ne pas se tenir! le bureau RH2C ne sert à rien, puisque RH2A a déjà tout publié : fermez le ban !
Beau bras d'honneur en vérité !

Décliné au plan local, cela se solderait par une restructuration/suppression de service ! Si vous ne vous sentez pas menacés, allez donc faire un tour dans le réseau !

Car pour nous, il n'y a pas de petites CAP ! Étroitement liées, chacune à son niveau contribue au bon fonctionnement de notre administration et garantit, comme nulle part ailleurs, les droits de ses agents. La CGT Finances Publiques a toujours respecté les prérogatives de chacune d'entre elles. Seul le directeur général considère que la plus importante est celle des mutations. Nous ne faisons que constater le résultat de cette décision que n'aurait pas renié le maître de Pyon Yang ! Il s'agit d'une approche utilitaire mais qui ne répond en rien aux demandes des agents.

Notre souhait à ce stade est de maintenir du sérieux et de la crédibilité dans nos instances. La CGT respecte non seulement tous les collègues qui font appel à elle, mais aussi les bureaux de gestion qui sont leurs interlocuteurs privilégiés. Il est difficile d'en dire autant du DG, qui revendique une attitude de fossoyeur du dialogue social, alors que la CGT n'est résolument pas sur cette ligne là.

Pour finir sur ce chapitre, nous n'acceptons pas que notre, ou votre, CAP soit ainsi devenue une chambre d'enregistrement parce qu'un bureau voisin a été plus zélé à obéir. Sachez que vous avez tout notre respect au delà de nos désaccords.

Pour en revenir à ce qui nous concerne aujourd'hui, nous affirmons que sans titularisations étudiées et réfléchies, il ne saurait exister de mouvement de mutation, rendu caduque par ce déni de procédure. Car à la lecture du dossier technique, nous ne partageons pas à l'évidence cette forme de satisfecit général.

Montreuil, le 23/03/2017

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

Aujourd'hui, proposer un poste à un collègue tout juste diplômé revient à reconnaître ses capacités à exercer la mission dans son intégralité, et pas seulement son appétence pour le bachotage. Visiblement, vous ne partagez pas ce point de vue, vous contentant d'examiner strictement les résultats dits scolaires. Le risque est grand de voir notre métier discrédité si l'ENFIP Toulouse ne peut garantir un socle minimal de connaissances malgré tous les efforts faits pour pousser les stagiaires vers les services.

En effet, le seul souci de la DGFIP est d'empêcher par tout moyen utile la mise en place d'un dispositif de seconde chance (par opposition au redoublement), jugé dispendieux.

Le corollaire d'une telle attitude est le très mauvais signal envoyé aux promotions prochaines : quoique vous fassiez, quel que soit votre niveau d'investissement dans la scolarité, vous serez titularisés et affectés.... sans tenir compte de votre rang de sortie.

Sans doute est-ce là que le bât blesse !

La peur du système de notation, en vogue au ministère de l'éducation, aurait-elle gagné la DGFIP ?

A l'évidence, la question peut se poser. Comment accompagner l'investissement de 18 mois de formation sans que la barrière de l'évaluation ne permette au stagiaire ni d'en retirer les fruits, ni d'apprécier ses compétences nécessaires à l'exercice de son futur métier ? La vérité se situe sans doute à l'intersection des deux.

Déconnecter de manière aussi désinvolte les résultats de la scolarité d'une affectation métier très marquée ne rend guère crédible notre exercice. Cela mérite à notre sens une réflexion approfondie, et recentrée sur la profession et la formation initiale.

N'en déplaise aux spécialistes autoproclamés ès-cadastre, déclinistes à souhait, la DGFIP dispose d'un outil de formation jusque-là très performant sur tous les plans. La CGT Finances Publiques entend jouer pleinement son rôle pour que celui-ci continue d'être utilisé de manière optimale.